



Immeuble « Le Sextant » • 50, boulevard Georges Clemenceau • F-92400 Courbevoie

Tél. : +33 (0)1 55 61 93 93 • Fax : +33 (0)1 46 40 76 26 •

E-mail : traduction@latraductionmedicale.fr • Web : www.latraductionmedicale.fr

SARL au capital de 202.688 € • RCS 732 028 113 • SIRET 732 028 113 00049 • APE 7430Z • N° intracommunautaire FR 83732028113

## EVOLUCARE

A l'attention de Monsieur Pierre-Jean Touboul  
21 Rue d'Antin  
75002 PARIS

Courbevoie, le 08/08/2012

## FACTURE N° 12/10678 / 1043

Votre référence: Email

Votre n°TVA intracommunautaire : FR 904 422 759 88

*Traduction de Français en Portugais; de Français en Espagnol; de Français en Allemand; de Français en Italien;*

A/ Ecrans (acquireAcquisition, acquireAffectation, acquireArterySelection, acquireGlobalProcess, acquireLesions, acquireThumbnail, measuresAreaButton, measuresCalibration, measuresDistanceButton, measuresEndingCalibration, measuresGlobalProcess, measuresImageSelection, measuresImtButton, patientCreate, patientData, patientSearch, patientTab, physicianMen, reportConfiguration, reportData)  
B/ locales (coronaryDiseases.properties, countries.properties, errors.properties, ethnic.properties, exceptions.properties, labels.properties, location.properties, questions.properties, specialities.properties, treatments.properties, type.properties, typeAIC.properties, typesEthiologies.properties)

Montant Facture HT	3 751,74 €
TVA 19,6 %	735,34 €
<b>Montant TTC</b>	<b>4 487,08 €</b>

Selon devis accepté -

TVA acquittée sur les encaissements

## EN VOTRE AIMABLE REGLEMENT A 30 JOURS DATE DE RECEPTION

CIC PARIS CENTRE ENTREPRISES • 102 boulevard Haussmann • 75382 PARIS Cedex 08

CIC - R.I.B : 30066 - 10911 - 0002 007 3801 - 19

IBAN : FR76 3006 6109 1100 0200 7380 119 • BIC : CMCFRPP

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute prestation de service commandée à LA TRADUCTION MÉDICALE entraîne l'acceptation des conditions générales suivantes, nonobstant toutes conditions différentes ou contraires du Client, auxquelles il est par avance et sans réserve expressément par lui renoncé.

Les prix courants indiqués dans notre tarif sont purement indicatifs et ne concernent que des travaux effectués dans des conditions ordinaires de frappe et de délai.

Le Client ayant la possibilité de nous envoyer son texte ou de demander le passage de l'un de nos délégués pour lui établir, gratuitement, un devis ferme et définitif, les évaluations données par téléphone sont purement indicatives. Il en est de même pour les estimations effectuées sur quelques pages types, qui seront confirmées par un devis exact dès réception des documents définitifs.

Le prix minimum de facturation est fixé au prix de 500 mots. H.T. par langue à traduire.

Les délais de livraison prévus dans nos devis ne sont donnés qu'à titre indicatif et les retards éventuels ne donnent pas droit au Client d'annuler la commande, de refuser les travaux ou de réclamer des dommages et intérêts.

Les traductions sont vendues prises en nos bureaux ou envoyées par la poste au tarif lettre ou par courrier électronique et voyagent aux risques du destinataire.

Nos factures, dont le prix est net et sans escompte, sont payables à 30 jours fin de mois date de réception, selon l'usage en matière de prestation de service. Tout autre mode de paiement devra faire l'objet d'un accord préalable.

Les remises quantitatives ne seront dues que dans la mesure où le délai de 30 jours fin de mois, date de facture, aura été scrupuleusement respecté.

Pour tous travaux d'un montant supérieur à 1 500 euros, un acompte de 30 % sera versé lors de la commande ferme et définitive.

De convention expresse et sauf report sollicité à temps et accordé par nous, le défaut de paiement à l'échéance fixée entraînera de plein droit et sans mise en demeure préalable :

- l'exigibilité immédiate de toutes les sommes restant dues, avec déchéance du terme, quel que soit le mode de règlement prévu (par traite acceptée ou non).
- l'exigibilité de paiement d'intérêts de retard au taux de 1,5 % par mois.
- l'exigibilité à titre de dommage et intérêts et de clause pénale d'une indemnité égale à 15% des sommes dues, outre les intérêts légaux et les frais judiciaires éventuels.

En cas de retard de paiement, nous nous réservons la faculté de suspendre ou d'annuler les travaux en cours.

Des défauts dans une partie de traduction ne peuvent en aucun cas remettre en cause le paiement d'un travail, LA TRADUCTION MÉDICALE se réservant le droit de procéder aux corrections dans un minimum de temps. En tout état de cause, nous ne pouvons être rendus ni moralement ni matériellement responsables des réclamations motivées par des nuances de style, synonymes de pure sémantique ou autres.

LA TRADUCTION MÉDICALE n'est pas tenu de rédiger en style publicitaire un texte dont il aura à effectuer la traduction.

Toute réclamation ne pourra être prise en considération que signifiée au plus tard dans le mois suivant la réception de la facture accompagnée des documents originaux nécessaires à l'appréciation.

Les traductions destinées à l'impression devront être relues et corrigées sur épreuves par nos services.

Le client devra lui-même assurer les documents originaux et objets adressés à LA TRADUCTION MÉDICALE .

En cas de litige, il sera fait appel en priorité à la commission d'arbitrage de la Chambre Nationale des Entreprises de Traduction, les frais d'expertise étant à la charge de la partie défaillante.

En cas d'ultime contestation, les tribunaux de Hauts de Seine sont seuls compétents.